

GE_GERICHTE ATA/796/2020 vom 25. August 2020

GE Cour de justice, 2020-08-25, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATA_796_2020

FR: GE_GERICHTE ATA/796/2020 du 25 août 2020

IT: GE_GERICHTE ATA/796/2020 del 25 agosto 2020

Regeste

Résumé: Recours contre une décision de non-entrée en matière sur une demande d'autorisation de séjour pour cas de rigueur à une ressortissante bolivienne qui s'était vu révoquer son autorisation de séjour à la suite de la séparation du couple qu'elle formait avec un ressortissant portugais au bénéfice d'un permis d'établissement. Distinction entre nouvelle demande d'octroi d'une autorisation de séjour et demande de réexamen de la décision révoquant l'autorisation de séjour sous l'angle de l'art. 50 al. 1 let. b LEtr. Dans la mesure où, en l'occurrence, il y a une rupture de connexion étroite entre la dissolution du mariage et la situation personnelle de la recourante et de son fils en raison de l'écoulement du temps, compte tenu de la présence en Suisse de ce dernier et de sa scolarisation, les recourants sont en droit de requérir un nouvel examen de leur situation personnelle en application de l'art. 30 al. 1 let. b LEI. Recours admis.

Erwägungen

E. 28

juillet 2020). Les recourants en avaient d'ailleurs conscience puisqu'ils ont partiellement masqué la mention « Papyrus » avec un bandeau de papier sur leur demande du mois d'avril 2019. 7)

Au vu de ce qui précède, le recours sera admis. Le jugement du TAPI du 7 mai 2020, de même que la décision de l'OCPM du 1er novembre 2019 seront annulés. Le dossier sera renvoyé à l'OCPM pour qu'il procède dans le sens des considérants. 8)

Vu l'issue du litige, aucun émolument ne sera mis à la charge des recourants, qui obtiennent gain de cause (art. 87 al. 1 LPA), et une indemnité pour la procédure devant le TAPI et celle devant la chambre de céans, sera allouée à concurrence de CHF 1'000.-, à la charge de l'État de Genève (OCPM) (art. 87 al. 2 LPA).

* * * * *

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.